

N° 44-Novembre 2024



Mémoire Vive

AMICALE DES ANCIENS DEPORTÉS D'AUSCHWITZ-BIRKENAU, DES CAMPS DE HAUTE-SILESIE
ET DES MILITANTS DU SOUVENIR

LIBEREZ LES OTAGES !

ENFIN !



DIMANCHE 26 JANVIER 2025
INAUGURATION DU MEMORIAL DE LA SHOAH À LYON PLACE CARNOT

CONCEPTION: BLAISING BORCHARDT STUDIO



Tout a commencé dans ce vingtième siècle, qui fut le plus meurtrier de ceux que l'espèce humaine avait traversé. Les Juifs, habitués aux exactions et aux vexations de tous ordres, voyaient leur situation empirer de jour en jour. Avec la prise de pouvoir de Hitler, en 1933, les Juifs sont petit à petit exclus de la vie journalière des Allemands afin de conserver la pureté raciale exigée du nouveau Chancelier.

Le 1er avril 1933, boycott des commerces juifs.

Le 2 avril, exclusion des Juifs des professions d'avocats, de juges, de médecins et d'enseignants.

Le 7 avril, exclusion des Juifs de tous les postes universitaires.

Avril 1938, les Juifs doivent faire enregistrer tous leurs biens.

Novembre 1938, les biens juifs sont attaqués, les synagogues brûlées par une foule en délire, dans cette « Nuit de cristal », de funeste mémoire. Les Juifs sont condamnés pour ces exactions car ils sont tenus pour responsables du ressentiment des populations à leur égard.

Le 20 mai 1940, mise en service d'Auschwitz-Birkenau et extermination systématique des Juifs d'Europe.

Ne voyez vous pas les similitudes entre cette terrible époque qui a vu 6.000 000 de Juifs massacrés au nom d'une idéologie mortifère et celle que nous vivons aujourd'hui ?

La nouvelle idéologie qui veut conquérir notre monde au nom d'une civilisation rétrograde commence par désigner « le Juif » comme l'ennemi.

Certaines formations politiques, en Europe et même dans notre pays, voulant retrouver un nouvel électorat dans les franges les plus extrêmes de cette mouvance conquérante, n'hésitent pas à faire de la surenchère et à hurler plus fort que les loups eux-mêmes. Elles mettent en avant le conflit du Moyen-Orient pour importer une haine des Juifs, assimilés aux pires prédateurs, pour les vouer aux gémonies des foules hurlantes.

Plutôt que de sévir avec fermeté, les gouvernements occidentaux prennent des mesures de protection des populations juives : des bus spéciaux, réservés aux Juifs, sont mis en service au Royaume-Uni ; des matchs de football sont délocalisés par les pouvoirs publics belges ; des renforcements de la protection des lieux de culte juifs sont mis en place dans notre pays.

On préconise de ne pas trop montrer son judaïsme en conseillant la plus grande discrétion vestimentaire (que ne le conseille-t-on pas à d'autres populations ?).

Pourquoi ne pas rétablir l'étoile jaune afin que la police puisse mieux protéger les Juifs ?

A côté de cela, on tolère le boycott des produits israéliens, on annule un événement culturel à Strasbourg, on laisse impunément des députés de la Nation prôner l'élimination des athlètes israéliens aux derniers jeux olympiques de Paris.

Exclusions, boycott, cris de haine antisémites entendus dans les manifestations hebdomadaires anti-Israël autorisées par les Pouvoirs publics, le scénario se met en place, l'antisémitisme, comme avant la dernière guerre ne se cache plus, pour le moment il n'est que l'apanage d'une grosse poignée d'exaltés, mais qu'advient-il demain ?

Si nous ne nous ressaisissons pas, les Nations européennes sombreront dans un affreux cauchemar dont elles ne se réveilleront pas.

Jean-Claude NERSON

Président de l'Amicale d'Auschwitz-Birkenau AURA



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET LE BUREAU DE L'AMICALE
VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX
POUR 5785.

L'Amicale d'Auschwitz-Birkenau de la région Auvergne-Rhône-Alpes tient tout particulièrement à remercier le Directeur du magasin Conforama de Caluire qui a permis à notre porte-drapeau, Raphaël Feron, de s'absenter pendant ses heures de travail afin de participer à une cérémonie patriotique.

Notre porte drapeau Raphaël Feron nous a représenté aux cérémonies commémoratives au Musée National de Montluc et au CHRD.

Henri Neimark a porté le drapeau le 29 octobre à la Nécropole de la Doua.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 17 juin 2024

Présents : Jean-Claude Nerson, Tim, Jo Hazot, Jean-Claude Parmeland, Jean-Paul Rosner, Henri Neimark, Jean-Claude Caunes, Francis Jacques Deplace, Ida Amar, Joëlle Deplace.

• Rapport moral :

Présenté par Jean-Claude Nerson, approuvé à l'unanimité.

• Rapport financier :

Présenté par Jo Hazot

Le voyage est le principal poste financier de l'Amicale, les comptes, vérifiés par Henri Neimark sont parfaitement tenus. Le Rapport financier est approuvé à l'unanimité des votants.

• Appel à candidatures :

Deux personnes sont volontaires pour rejoindre le Conseil d'administration :

Mme Ida Amar et Mr Francis Jacques Deplace.

Ils sont les bienvenus et élus à l'unanimité.

Les membres sortants acceptant de continuer leur tâche, le Bureau proposé est celui-ci :

Président : Jean-Claude Nerson

Vice-président et trésorier : Jo Hazot

Secrétaire générale : Joëlle Deplace

Vérificateur des comptes : Henri Neimark

Membre du Conseil d'administration : Sylvie Altar, Ida Amar, Jean-Claude Caunes, Jean-Paul Rosner, Jean-Claude Parmeland, Romain Petit, Hervé Brun, Francis Jacques Deplace.

Le Bureau dans son ensemble est élu à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Cette année encore, nous sommes réunis dans la Mairie du 6ème, je remercie chaleureusement le Maire de notre arrondissement et le Personnel de la Mairie qui ont tout fait pour assurer la logistique de notre réunion, Merci à Marie Laure Agnèse pour son efficacité.

Tout d'abord je voudrais rendre hommage à notre regrettée Secrétaire, Simone Cizain, qui nous a quitté il y a tout juste un an, elle était un pilier de notre Amicale et nous ressentons un grand vide avec cette disparition.

Je tiens à remercier Joëlle Deplace qui a repris le flambeau avec beaucoup de courage (la tâche n'est pas facile) et qui marche avec entrain dans les pas de Simone.

Notre fidèle porte Drapeau, Henri Wongeczowski, qui tant de fois nous a représenté dans d'innombrables commémorations, se sent trop fatigué pour continuer cette mission essentielle, merci pour tout ce qu'il a fait, nous avons eu la chance de lui trouver un jeune remplaçant, Raphaël Feron, il porte en lui toute la fougue de la jeunesse et nous pouvons être fier d'avoir un tel représentant.

Après ces remerciements, je pensais pouvoir vous faire par le menu, la relations de nos actions depuis l'an dernier, vous dire combien nous sommes satisfaits de voir enfin la confirmation de la réalisation du Monument à la Shoah pour lequel l'Amicale se bat depuis si longtemps, de vous parler du voyage, du Bulletin, mais...

Un événement terrible, qui s'est déroulé loin de chez nous, dans ce pays avec lequel beaucoup d'entre vous ont des liens profonds, un événement terrible dis-je est venu, en quelque sorte changer le cours de l'Histoire.

Un pogrom, comme on pensait ne plus en voir, a exterminé plus de 1200 Juifs, parce qu'ils étaient Juifs, dans cet Israël que beaucoup considéraient comme une terre promise où la sécurité était assurée.

84 ans après la Shoah, revoir les mêmes atrocités dirigées contre des Civils pacifiques, voir les mêmes foules hurlantes affamées du sang des Juifs se répandre comme une lave incandescente sur un paysage endormi, voir des jeunes gens, dansant pour la paix, insouciant, être massacrés, violés, torturés, et pour certains emmenés en otages par des assassins sanguinaires.

Jamais nous ne pensions que de tels faits pouvaient se reproduire et les quelques survivants de la Shoah ne pouvaient, dans leurs pires cauchemars, imaginer revoir un jour ce qui avait changer leur existence.

Et pourtant, en ce 7 Octobre 2023, l'horreur absolue a une nouvelle fois frappé, les Juifs, boucs émissaires depuis la nuit des temps d'une Humanité s'enfonçant dans un gouffre sans fond, venaient encore une fois de payer un lourd tribut au fanatisme et au barbarisme.

Dans notre candeur naïve, dans notre conception de la justice et des valeurs de la civilisation occidentale, valeurs que le peuple juif a apportées au monde avec les 10 Commandements, nous pensions que les Peuples se lèveraient comme un seul homme pour condamner ces actes odieux.

Combien sommes nous naïfs, des foules hurlantes ont envahi les rues des capitales occidentales, conspuant les victimes et acclamant les assassins...

Dans notre propre pays des rassemblements semblables se forment chaque jour, des Parlementaires, ceints de leur écharpe tricolore, viennent apporter leur soutien à ces moutons transformés en loups sanguinaires.

Ces Parlementaires jouent un jeu dangereux d'apprentis sorciers pour récolter quelques voix, ponctuant leur présence de slogans assassins et de condamnations honteuses, qui permettent aux paroles antisémites de se libérer sans réfléchir aux conséquences qui peuvent aller jusqu'à l'agression physique de personnes sous le seul prétexte de leur judaïté. Notre pays paraît être l'épicentre de ces actes, de cette renaissance d'un état d'esprit abreuvé de contre vérités par des réseaux sociaux qui se nourrissent d'informations fournis par des canaux dont l'origine est plus que douteuse.

Notre Amicale n'est pas à l'abri de ces vagues nocives et, c'est le moins que je puisse faire, je vous demande d'être attentif à toutes manifestations de haine qui pourraient heurter votre quotidien.

La prudence est de mise, elle n'empêche pas l'action, nous nous devons d'être aux avants postes de la résistance, en étant présents à toutes les manifestations patriotiques pour montrer à nos détracteurs que les Juifs de France, qui sont présents sur ce territoire bien avant que la notion de France n'existe, que les Juifs de France n'ont jamais failli à leur devoir.

Nous sommes inquiets mais vigilants, ne laissant rien passer, aucun des actes antisémites ne doit être méconnu, donc impuni.

La volonté affirmée du « pas de vagues » ne peut pas nous convenir. Que ce soit à la commémoration de Bellecour, que ce soit lors de notre voyage de la Mémoire à Auschwitz-Birkenau, je ne manque jamais une occasion pour dire combien notre société est faible devant les mouvements subversifs poussés par un islamisme radical dont l'entrisme et les revendications communautaires sont autant de banderilles enfoncées dans ses flancs.

Nous avons, et c'est heureux, un socle fort qui nous permet de résister sans vaciller, nous avons un cercle d'amis sûrs, hommes politiques et personnalités régionales qui sont à nos côtés pour crier haut et fort leur indignation.

Grâce à ce cercle d'Amis, nous arrivons au bout de la réalisation du Monument à la Shoah, les derniers financements sont difficiles à trouver, mais nous avons bon espoir, si tout se déroule comme nous l'avons prévu, le monument pourra être inauguré le 26 Janvier 2025, pour la commémoration du 80ème anniversaire de la libération d'Auschwitz et des camps de Hte Silésie.

La Métropole de Lyon, elle-même, a retenu 36 places pour le prochain voyage.

Pour celui de 2025, plus de 100 places sont déjà réservées.

C'est une grande satisfaction de voir l'intérêt que portent à cette démarche mémorielle beaucoup d'Elus de notre Région.

L'Amicale est reconnue comme un interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics, nous sommes invités par la Préfecture et les Mairies à toutes les manifestations patriotiques et aux commémorations des différents événements qui ont fait notre patrie.

Cela justifie amplement notre existence et notre volonté d'être des acteurs de cette grande entité qu'est la Nation française.

Jamais depuis la dernière guerre mondiale cette volonté ne me paraît aussi importante.

C'est pourquoi je demande à chacun d'entre vous de s'impliquer dans notre Amicale, de recruter de nouveaux adhérents, de ne jamais baisser les bras devant l'ampleur d'une tâche qui n'a jamais été aussi difficile. Notre bilan est positif, nous allons effectuer cette année notre 24^{ème} voyage à Auschwitz-Birkenau, le Monument à la Shoah a dépassé le stade de projet pour une réalisation effective, nous sommes connus et reconnus parmi les Associations patriotiques et mémorielles de la Région et l'avenir de notre Amicale est entre vos mains.

En cette veille de l'anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle, je fais modestement appel à toutes les bonnes volontés conscientes de l'importance du travail de mémoire.

Je ne terminerai pas sans vous demander d'avoir une pensée pour nos amis disparus, Simone Cizain, Claude Bloch, la liste se fait chaque année plus longue.

Je passe la parole à notre ami, Vice-président et Trésorier de l'Amicale afin qu'il vous fasse le rapport financier. Merci pour votre attention.

Jean-Claude Nerson

LES RAILS DE LA MÉMOIRE

Les « Rails de la Mémoire » viennent de naître dans le paysage mémoriel de notre ville. 1173 mètres de rails, rappel symbolique des 1173 kilomètres séparant Lyon des camps de la mort d'Auschwitz et Birkenau.

Ce monument, véritable mémorial de la Shoah, est dédié aux 6 millions de Juifs exterminés par les nazis.

Son inauguration officielle aura lieu le 26 janvier 2025, le jour de la commémoration des camps de Haute Silésie.

17 ans ont été nécessaires depuis que l'idée avait germé dans les cerveaux de Benjamin Orenstein et de Jean-Claude Nerson, 17 ans de luttes, quelquefois fratricides, pour en arriver à cette superbe réalisation.

17 ans de combats, contre des opposants, mais aussi avec des alliés, avec des amis, avec des compagnons de route, qui ont permis de mener à bien ce beau et nécessaire projet.

Au nombre des alliés, je compte bien évidemment notre ancien maire, Gérard Collomb, qui a pesé de toute son autorité pour faire accepter l'idée même d'un tel monument dans sa ville. Au nombre des amis, le plus efficace d'entre eux, le Procureur Général Honoraire Viout, qui a su négocier habilement les méandres, tant administratifs que politiques, afin de concilier les différentes parties.

Son art de la diplomatie a su apaiser les esprits et rendre le projet possible.

Parmi les Alliés de la première heure, Jean-Dominique Durand, Président des Amitiés judéo-chrétiennes de France et ancien Maire Adjoint de la ville de Lyon.

André Soulier, Jean Marie Chanon, dont l'engagement à nos côtés pour cette noble cause, a été exemplaire et efficace.

Les « Compagnons de route », ont été nombreux, le Conseil d'Administration de l'Association porteuse du projet, les nombreux donateurs, publics ou privés, la véritable chaîne de bonnes volontés, dont chacun était un maillon essentiel.

Et Arie Natan, coordinateur du projet, qui n'a jamais ménagé son temps pour qu'il se réalise. Et enfin, un couple de jeunes architectes réunis au sein de Blaising et Bochardt Studio, qui ont su, de façon magistrale, évoquer le dernier voyage d'êtres humains, condamner à mort simplement parce que nés « Juifs ».



LES JUIFS DE BELGIQUE

MÉMOIRE VIVANTE DE COMMUNAUTÉS JUIVES MAL CONNUES

Par Jean-Claude Nerson



Il y a trois mois, pour une cérémonie familiale, je me suis rendu dans la capitale de la Belgique. Je n'étais pas allé à Bruxelles depuis plus de dix ans et j'ai été fort surpris de voir son paysage complètement transformé.

Dès l'arrivée à l'aéroport, j'ai été frappé par le nombre de femmes voilées rencontrées, jusqu'aux voiturettes d'aide aux personnes handicapées conduites presque exclusivement par des femmes vêtues à l'iranienne.

Comment ce pays démocratique et laïc en est-il arrivé à ce stade de changement culturel ?

Dans le centre, je tombe sur une manifestation propalestinienne d'une ampleur encore inconnue en France, des slogans anti-Israël, une forêt de drapeaux palestiniens, des cris hostiles aux Juifs, les rendant responsables du conflit en Palestine... Toute la panoplie d'un antisémitisme haineux se déroulait sous mes yeux effrayés. Glaçant. Je ne me suis pas senti en sécurité dans le taxi, où le chauffeur lui-même me dit qu'il approuvait ces débordements.

Arrivé à mon hôtel, je décide de me pencher sur le passé et l'avenir de la Communauté juive de Belgique.

Quelques historiens mentionnent que des soldats romains, de confession juive, s'installèrent dans cette partie de la Gaule, au premier siècle avant notre ère.

Mais ce n'est qu'au treizième siècle que l'on met à jour de véritables traces d'une présence juive : une tombe avec des inscriptions hébraïques découverte en 1255.

Dès cette époque, les Juifs sont persécutés, considérés comme les assassins du Christ, voués aux gémonies de foule chauffées à blanc par le clergé catholique.

En 1261, le Duc Henry III ordonne leur expulsion, les considérant comme les affameurs du peuple en pratiquant des prêts à des taux très élevés.

Il faut rappeler que seuls les Juifs sont autorisés à pratiquer les prêts d'argent sur gages ou contre intérêts.

Les croisades sont prétextes à massacrer les Juifs qui ne veulent pas se convertir, ce qui permet aux Seigneurs d'annuler les dettes et de saisir leurs biens afin de financer la Croisade. La plupart des Juifs de cette époque sont assassinés, le clergé les rendant responsables de la peste noire qui faisait des centaines de victimes.

Dans les années 1340 à 1350, les persécutions s'intensifient et finissent en apothéose lors du massacre de Bruxelles, en 1370, pour une sombre histoire de profanation des hosties. Ce jour terrible est rappelé magnifiquement sur les vitraux de la cathédrale Sainte Gudule à Bruxelles.

Seul le comté de Luxembourg, resté sous la protection de l'Empereur Charles IV, roi de Bohême, conserve une présence juive qui jouit d'une certaine liberté.

Les Juifs de Bastogne, ville principale de ce comté, acquièrent une certaine prospérité du fait de la disparition de leurs concurrents lombards, eux-mêmes expulsés de Belgique.

L'Histoire ne garde pas de traces significatives de l'existence de Communautés jusqu'au XVe siècle où arrivent quelques Juifs expulsés d'Espagne. Ce n'est qu'au XVIe siècle, après que l'Inquisition sévisse au Portugal, que l'on constate la venue de nombreuses familles. Une forte implantation est d'ailleurs signalée à Anvers qui devient rapidement le centre intellectuel du judaïsme.

L'invention récente de l'imprimerie voit fleurir quantité d'imprimeurs parmi les nouveaux venus, qui s'empressent d'imprimer les textes hébraïques nécessaires au culte (la plupart ayant été détruits au Portugal).

Le nombre de ces publications inquiète le Pape qui décide d'organiser un grand autodafé au cours duquel des centaines d'ouvrages sont brûlés. Les autorités pontificales craignent que cette littérature soit un danger de voir les crypto-juifs revenir à la religion de leurs pères.

La Communauté d'Anvers s'agrandit de jour en jour et de riches familles portugaises s'installent : les Lindo, Jorge ou Mendés - dont la fortune équivalait au "capital national" du Portugal !

Les marranes anversoises entretiennent avec les Juifs portugais qui se sont exilés dans toutes les possessions portugaises, des liens commerciaux qui dépassent largement les provinces belges. Ce qui attise la jalousie et la haine de leurs concurrents chrétiens. Ces convoitises génèrent des conflits qui amènent l'Empereur Charles Quint à révoquer, en 1549, le permis de séjour des Portugais.

Craignant un déclin économique, la ville d'Anvers s'oppose au décret impérial. La vie devient de plus en plus difficile, les familles de conversos (juifs convertis au catholicisme)

subissent les poursuites de l'Inquisition qui cherche les moindres détails pouvant démontrer une certaine pratique cachée du judaïsme. Des hérétiques sont immédiatement condamnés à la peine de mort, après avoir subi d'affreuses tortures.

Anvers est obligée d'appliquer les oukases impériaux, les conversos s'exilent vers Hambourg, Amsterdam ou Rotterdam.

Au début du XVII^e siècle, quelques descendants de ces familles marranes regagnent Anvers, Communauté très restreinte sous la protection de Léopold-Guillaume de Habsbourg.

La plupart d'entre eux, marchands ou banquiers, retournent ouvertement au Judaïsme et certaines familles quittent Anvers et s'installent à Bruxelles.

Pour l'anecdote, le converso Emmanuel Soares de Rinero est autorisé en 1663 à fabriquer un nouveau breuvage à partir des fèves de cacao importés des Amériques par les armateurs juifs. C'est le début de la grande histoire du chocolat belge.

Malgré tous les obstacles mis sur leur route par le clergé belge, quelques familles s'implantent durablement à Bruxelles. Des implantations souvent subordonnées à une abjuration du judaïsme et à la conversion au catholicisme, l'Inquisition surveillant chacun des nouveaux arrivants.

À la fin du XVII^e siècle, on recense une centaine de familles possédant un domicile fixe à Bruxelles. D'autres continuent d'arriver, mais on ne peut pas dire qu'une véritable communauté organisée existe en Belgique, jusqu'au premières années du XIX^e siècle.

Après la défaite française à Waterloo, en 1815, le régime hollandais garantit une certaine liberté de culte. Les juifs n'ont cette véritable liberté qu'à partir de 1830, quand la Belgique, après la période hollandaise, accède à une véritable indépendance, gouvernée par sa propre monarchie.

Plusieurs familles dont les Oppenheim, les Wiener, les Errera venus de Venise, les Lambert, venus de France, mettent leurs fortunes à la disposition du nouveau royaume.

Les Juifs, malgré leur petit nombre, prennent une place importante dans la vie intellectuelle du pays. Ils créent leurs institutions, à l'image du Consistoire existant en France mis en place par l'Empereur Napoléon. Dès lors, le royaume leur alloue des subventions pour les financer.

Bruxelles devient le siège de cette entité qui prend le nom de "Union des Communautés juives de Belgique".

Le Royaume leur laisse l'opportunité de régler les affaires religieuses, la seule interdiction est de posséder un cimetière juif indépendant, les défunts ne peuvent être enterrés que

dans les cimetières communaux chrétiens. Les familles les plus fortunées, elles, font ensevelir leurs morts dans les cimetières juifs aux Pays-bas.

Après l'invasion de la Belgique, en mai 1940, le Gouvernement belge s'exile en Angleterre. Le Roi Léopold III ordonne à son armée défaite de se rendre aux Allemands. Immédiatement après cette reddition et l'occupation du pays, les Allemands instituent des lois anti-juives, restreignant leurs droits civiques, confisquant leurs biens propres et leurs entreprises, les excluant de certaines professions, et dès 1942, les obligeant au port d'une étoile jaune.

Les plus valides sont enrôlés dans des groupes de travaux forcés afin d'ériger des fortifications au nord de la France.

À cette époque, près de 65.000 Juifs vivent en Belgique, principalement à Anvers où ils détiennent l'exclusivité de la taille et du commerce des diamants, et aussi à Bruxelles. La plupart est d'origine étrangère, polonaise notamment, ayant trouvé refuge dans ce pays après la première guerre mondiale.

En juillet, août 1940, les Juifs d'origine allemande sont déportés vers les camps de Gurs et Saint-Cyprien, dans le Sud de la France.

Les déportations s'intensifient en 1942 et, entre 42 et 44, 25.000 Juifs sont envoyés à Auschwitz.

Les déportés sont d'abord rassemblés dans la forteresse de Breendouk, un immense complexe de défense construit au début du XX^e siècle pour stopper les invasions germaniques. Sur ces 25.000 déportés, seuls 2.000 survivent.



Pierre tombale de Tirlemont datant de 1255-56, avec l'inscription hébraïque : « Une pierre gravée et placée à la tête de (la) dame Rivkah, fille de monsieur Moshé, qui décéda en l'an 5016 et qu'elle repose au jardin d'Éden »

Le pays est libéré en septembre 1944.

Aujourd'hui quelques 29.000 Belges se revendiquent de confession juive, soit 0,25 % de la population. On peut évaluer un nombre de 45.000 Belges ayant un lien familial avec le judaïsme (soit 0,4 % de la population).

La population juive belge se distingue par un niveau d'études deux fois plus élevé que ses concitoyens : 80 % a suivi un cursus universitaire.

Elle reste stable malgré les vagues d'émigration vers Israël : plus de la moitié des Juifs de Belgique a été confrontée à l'antisémitisme en paroles ou en attaques physiques.

L'immigration musulmane est un terreau favorable à ce nouvel antisémitisme, la guerre d'Israël contre le Hamas étant aujourd'hui le détonateur.

Les actes antijuifs explosent : 1.676 en 2023 contre 440 l'année précédente.

Un vent mauvais souffle sur ce petit pays qui, déjà miné par la guerre linguistique, se trouve confronté à une crise existentielle.

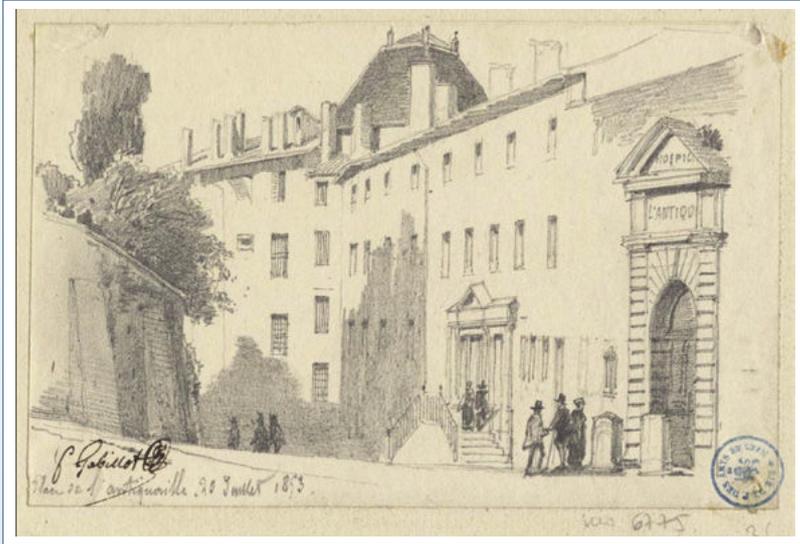
Les Juifs de Belgique se posent vraiment la question : « Quid de notre avenir ? »



La synagogue d'Arlon est un lieu de prière juif situé à Arlon en Belgique. Édifiée en style néo-roman en 1863 pour une communauté juive qui comptait alors 150 personnes, elle est attestée comme la première synagogue construite en Belgique.

LES ENFANTS JUIFS SÉQUESTRÉS À L'HÔPITAL DE L'ANTIQUAILLE

Par Sylvie Altar



Entre février et août 1944, l'hôpital de l'Antiquaille à Lyon voit 75 enfants juifs séquestrés après avoir été séparés de leurs parents emprisonnés à Montluc, suite à des rafles menées par la Gestapo et ses collaborateurs français. Sur ces enfants, 47 sont déportés et tués dans les camps d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et Kaunas. Cette tragédie, commémorée par une plaque sur la colline de Fourvière, inaugurée en 2020, rappelle l'ampleur de la persécution des Juifs et révèle un aspect peu connu de l'histoire lyonnaise.

Sur les 75 721 Juifs déportés de France, 5 693 habitaient la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont 1 995 à Lyon. Les enfants ne sont pas épargnés : le discours d'Hitler en 1943 en atteste, affirmant qu'aucun enfant juif ne devait survivre pour éviter toute future vengeance. Parmi les enfants juifs de Lyon, 376 sont déportés ou fusillés, dont les 75 de l'Antiquaille. Seul un enfant survit ; 16 sont libérés, certains grâce à la résistance juive. Le sort de 11 enfants reste inconnu.

La persécution des Juifs à Lyon suit quatre étapes : la politique antisémite d'État, l'occupation allemande en novembre 1942 qui sème la peur, les rafles de 1943, et enfin, en 1944, un regain de violence associé à l'effondrement nazi. L'Antiquaille, transformé en annexe de la prison de Montluc pour les détenus malades, devient un lieu d'internement des enfants. Les nazis, assistés de collaborateurs français, y séquestrent les enfants de moins de 15 ans avant leur déportation.

Les familles juives arrêtées sont internées à Montluc, où la surpopulation entraîne la séparation des parents et enfants. L'Antiquaille accueille ces derniers, qui y séjournent entre une semaine et un mois avant d'être transférés à Drancy puis aux camps. L'UGIF (Union générale des israélites de France) intervient en plaçant des enfants arrêtés par la Gestapo, tout en risquant d'être accusée de collaboration. Irène Cahen, assistante de l'UGIF, témoigne de sa tâche consistant à chercher ces enfants pour les placer provisoirement, souvent sans autre choix que de les ramener à la Gestapo avant la déportation.

Le rôle de l'Antiquaille dans ces événements est complexe. Si certains enfants y sont envoyés pour éviter Montluc, ils finissent par être transférés à Drancy pour être déportés. En dépit de la tragédie, six enfants échappent à la déportation grâce à un acte de résistance. Le 25 juin 1944, la ruse et la complicité du directeur de l'Antiquaille permettent à l'Union juive de Résistance et d'Entraide (UJRE) de sauver cinq enfants Chriqui et un autre enfant, Philippe Bernheim.

Cette opération est conduite avec une fausse lettre de retrait et le soutien du personnel hospitalier, dont Sœur Nelly. Georges Goutch, un résistant impliqué, considère cette mission comme la plus importante qu'il ait accomplie. Ces actions illustrent à la fois la tragédie et la lutte pour sauver des vies dans une ville marquée par la répression et la Collaboration.

Le témoignage sur les enfants juifs séquestrés à l'Antiquaille, rédigé 80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, vient rappeler que persécutions étaient omniprésentes et sans limites. L'hôpital de l'Antiquaille, marqué par sa collaboration, s'insérait dans le processus génocidaire de la région lyonnaise. Ce récit met en lumière la situation des enfants pendant la guerre. Au printemps 1944, loin des champs de bataille, les enfants juifs deviennent des cibles et des victimes au cœur du génocide.

DU DEVOIR DE FAIRE MÉMOIRE EN 2024

Par Romain Petit

Le silence qui règne ici est écrasant. C'est un silence lourd, presque palpable, qui invite à la réflexion. En marchant entre les bâtiments, on ressent une pression de l'Histoire. On ne peut s'empêcher d'imaginer, même si aucune imagination ne peut être réelle face à cette profondeur, la peur, la désespérance et la souffrance des personnes qui avaient été forcées de vivre dans ces conditions inhumaines. Les baraquements, si austères et froids, ne racontent pas seulement des faits ; ils portent en eux des cris étouffés, des histoires brisées.

En observant les restes des crématoires, un sentiment de colère envahi. Comment une telle barbarie a-t-elle pu se produire ? Comment l'humanité a-t-elle pu se rendre complice de telles atrocités ? C'était difficile de concevoir que ce lieu, aujourd'hui empreint de mémoire, ait été le théâtre de tant de douleur et qu'en janvier 1945, les bourreaux sont allés jusqu'à cacher leur crime.

Birkenau n'était pas seulement un site de mémoire, mais un appel à ne jamais oublier. Chaque témoignage, chaque panneau explicatif, chaque photo invite à réfléchir sur les conséquences de l'indifférence et de la haine. C'était une leçon d'humanité, un rappel brutal que le devoir de mémoire doit transcender le temps.

Etre jeune et visiter les sites d'Auschwitz en 2024, c'est devenir porteur de l'âme des invisibles, du poids de cette abomination. C'est une responsabilité d'être un veilleur de la mémoire.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes en sortant d'Auschwitz disent « Plus jamais ça », « il ne faut pas que cela se reproduise » mais reste indifférent aux horreurs actuelles perpétrées contre les juifs sur notre sol français mais aussi dans le monde car « juifs ».

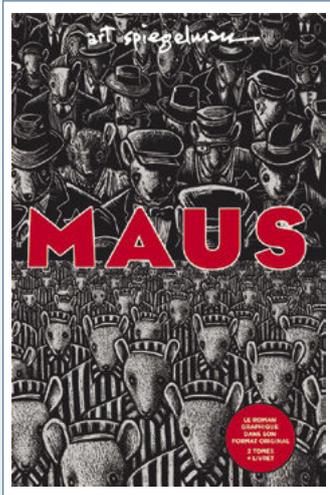
Comment ne pas rester indifférent aux propos nauséabonds d'un parti se disant républicain qui brandit le drapeau palestinien à la place du drapeau français, qui soutiennent le lit des propos négationnistes, antisémites et qui endoctrinent la jeunesse contre les juifs, contre Israël, contre notre République et notre Histoire commune. Il est de notre devoir de veilleur de faire corps contre cette menace grandissante !

A l'heure où il y a un an des jeunes qui joyeusement s'amusaient sous les doux sons de la musique, des couples, des familles vivaient en citoyen dans leur kibboutz, ont été assassinés avec barbarie, violés, brûlés, martyrisés. Comment ne peut-on pas condamner cet attentat « parce qu'ils étaient juifs ». On ne parle pas de guerre le 7 octobre ! On parle de civils qui écoutaient de la musique, qui respiraient la vie dans leur kibboutz. On ne parle pas de combattants !

Aujourd'hui, une jeune fille qui se promène dans un parc est violée et violentée car elle est juive, une autre se fait « jeter du métro » car elle est juive, d'autres se font insulter etc... Nous, les témoins indirects de l'horreur des camps, des actes antisémites, nous devons être les défenseurs du retour de la bête immonde.

BD À LIRE OU À RELIRE

Par Myriam Armanet



Maus, Art Spiegelman (Ed. Flammarion, 1998)

Un classique de la bande dessinée mondiale

Première et seule bande dessinée à recevoir le prix Pulitzer en 1992, Maus n'est pas une BD documentaire mais l'histoire d'un fils - l'auteur - qui dialogue avec son père, Vladek, Juif polonais déporté à Auschwitz. Vladek (1906-1982) a survécu, comme Anja, la mère de Spiegelman, qui s'est suicidée en 1968.

Maus est un choc. Une révolution dans le monde du 9ème art car c'est la première génération d'après le génocide qui s'exprime. Près de 40 ans après sa publication, ce travail de mémoire et d'enregistrement, qui a nécessité 13 ans de travail, n'a pas pris une ride. C'est un recueil d'études profondes, accessibles mais de haute volée sur une histoire dont les protagonistes apparaissent sous le visage de souris (les Juifs), de chats (les nazis), de chiens (les Américains) et de porcs (les non-juifs polonais). Banni des programmes scolaires depuis 2022 dans un comté du Tennessee, Maus, œuvre fondamentale de la littérature sur la Shoah, utilise tous les outils de la bande dessinée pour tisser un récit unique sur le passé et le présent, la mémoire et la transmission.

Ginette Kolinka, Aurore D'Hondt (Ed. Des Ronds dans l'O, 2023)

Le récit d'une rescapée d'Auschwitz-Birkenau

« Je ne sais pas si mon histoire restera dans vos mémoires. En tout cas, je l'espère. C'est à vous maintenant de la faire perdurer afin que jamais tout cela ne se reproduise. » Ces mots sont ceux de Ginette Kolinka, 99 ans, l'une des dernières rescapées des camps de la mort encore vivante, qui depuis les années 2000 se rend dans les écoles françaises pour raconter la barbarie, la souffrance, la lutte et l'espoir.

En 2019, une étudiante en école d'ingénieur, 19 ans, bouleversée par cette intervention, ressort avec le souhait de réaliser ce que Ginette demande. La jeune fille, douée en dessins, lui propose alors de la rencontrer régulièrement et, pendant 4 ans, se lance dans ce travail de longue haleine. Le résultat : un roman graphique délicat et pudique porté par un style de dessins puissant et émouvant, qui s'attache à retranscrire avec une réelle authenticité et dans le moindre détail l'univers concentrationnaire et la voix émouvante de Ginette Kolinka, seule rescapée des membres de sa famille.

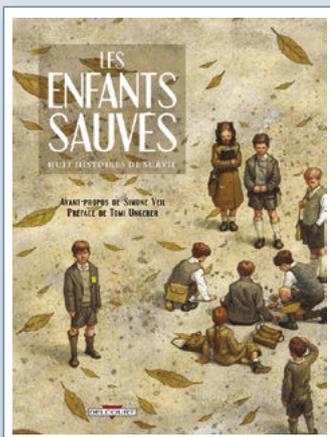


Les enfants sauvés, Philippe Thurault (Ed. Decourt, 2008)

Huit témoignages d'enfants juifs qui ont échappé à la barbarie nazie

Ils ont dû quitter leur famille, en se cachant, en changeant de nom et de religion, en parcourant des pays inconnus. Un scénariste, Philippe Thurault, et huit dessinateurs se sont associés pour adapter leur récit. Au fil des pages on découvre l'histoire d'Alik Peretz du ghetto de Kaunas (Kowno) en Lituanie ; de Mireille Marachin-Gluckman, d'origine polonaise, cachée à Jurançon dans les Pyrénées-Atlantiques ; d'Abraham Ashkenazi, terré dans les caves d'une maison en Macédoine ; d'Alisa Tennenbaum, née à Vienne, déportée dans plusieurs camps de la mort ; de Fredzia Rothbard, une fillette polonaise recueillie dans un couvent catholique ; de Sylvain Levy, né à Paris en 1936 et qui y a mené une vie cachée ; de Tsofia Langer, la fille du rabbin de Groningue aux Pays-Bas et Rachel Jédinak-Psankiewicz, qui s'est sauvée lors d'une rafle à Paris en juillet 1942.

Ces huit témoignages édifiants, parfois cruels, tous authentiques, présentent le parcours chaotique de ces enfants juifs et saluent le courage de tous ces Justes, anonymes ou reconnus, qui ont risqué leur vie pour en sauver d'autres. Un patrimoine historique dont la lecture s'impose.



30 janvier 2025

Ces mots pour sépulture

par la Compagnie Intrusion



D'après la vie de Benjamin ORENSTEIN,
mise en mots par JC NERSON

Adaptation théâtrale et mise en scène de
Charlotte JARRIX



UNE REPRÉSENTATION SCOLAIRE À 13H45

Puisque nous sommes soutenus par le Rectorat de Lyon depuis 2017

Tarif préférentiel à 13€ / élève, payable par le pass culture.
Rappelons que la Shoah est au programme de 3e et de 1ère.

La représentation sera suivie par un échange entre les élèves, les comédiens et le metteur en scène. Probablement Linda ORESTEIN également, qui nous suit depuis le décès de son père.



UNE REPRÉSENTATION TOUT PUBLIC À 20H

Tarif unique à 25€.

Soirée qui commémorera officiellement, en lien avec l'Amicale des Anciens déportés d'Auschwitz de Lyon, les 80 ans de la Libération des camps.



BULLETIN D'ADHESION A L'AMICALE D'AUSCHWITZ-BIRKENAU DU RHÔNE

Nous avons besoin de vous : votre adhésion est indispensable pour que vive l'Amicale.

Faites participer vos amis. Merci

NOM :Prénom :

Profession :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone : Email :

Merci d'adresser votre règlement (chèque bancaire : 40 €) libellé à l'ordre de :

«Amicale des Déportés d'Auschwitz-Birkenau et des camps de Haute-Silésie, du Rhône»,

50 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon

(À partir de 50 €, les dons donnent droit à une réduction fiscale de 66%. Un reçu fiscal vous sera adressé)



INFORMATION ADHERENTS

Pour faciliter la communication entre les adhérents et l'Amicale il serait utile que ceux ci communiquent leur adresse mail à notre secrétaire à :

joelle.deplace@gmail.com

Merci de votre attention.

